

A.S.A d'ANLHIAC
Mairie
24160 ANLHIAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DES
PROPRIÉTAIRES**

Séance du 24 Mars 2026 à 10H30

Nombre de propriétaires	
En exercice	15
Présents	8
Représentés	0
Absents	7

L'assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 27 février 2025, s'est réunie à la mairie d'Anlhiac sous la présidence de Mr JARRY Yves

Mr LARUE Thomas est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_AP_01
Objet : Rapport d'activité

Le Président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA 24.

Ce dossier de gestion est annexé à cette présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

L'Assemblée des propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 8 - Voix contre : 0), décide :

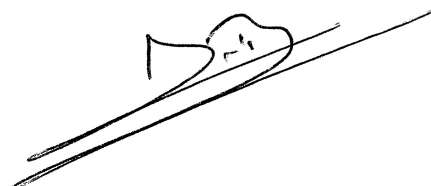
- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr LARUE Thomas



Le Président,
Mr JARRY Yves



A.S.A d'ANLHIAC
Mairie
24160 ANLHIAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DES
PROPRIÉTAIRES**

Séance du 24 Mars 2026 à 10H30

Nombre de propriétaires	
En exercice	15
Présents	8
Représentés	0
Absents	7

L'assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 27 février 2025, s'est réunie à la mairie d'Anlhiac sous la présidence de Mr JARRY Yves

Mr LARUE Thomas est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_AP_02

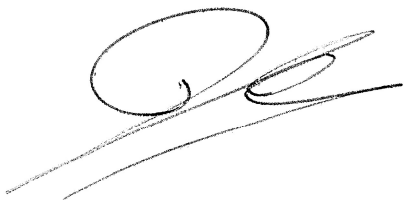
Objet : Information tarifs

Le Président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

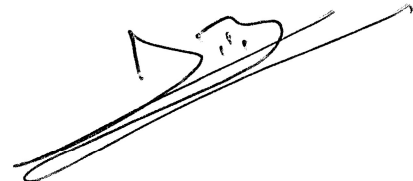
- Charges fixes : 220,00 € HT/ ha appel en juin
- Charges variables : 0,14 € HT / m³ appel en novembre

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr LARUE Thomas



Le Président,
Mr JARRY Yves



A.S.A d'ANLHIAC
Mairie
24160 ANLHIAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DES
PROPRIÉTAIRES**

Séance du 24 Mars 2026 à 10H30

Nombre de propriétaires	
En exercice	15
Présents	8
Représentés	0
Absents	7

L'assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 27 février 2025, s'est réunie à la mairie d'Anlhiac sous la présidence de Mr JARRY Yves

Mr LARUE Thomas est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2026_AP_03
Objet : Renouvellement des syndics**

Monsieur le Président, rappelle que chaque année, les mandats de certains membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

- Mr COMBROUX Roland
- Mr REBIERE TEILLET Gilles

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 8 - Voix contre : 0), décide d'élire les syndics qui se sont présentés :

- Mr COMBROUX Roland
- Mr REBIERE TEILLET Gilles

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr LARUE Thomas



Le Président,
Mr JARRY Yves



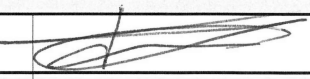
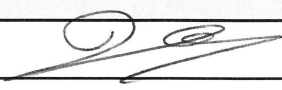




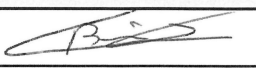
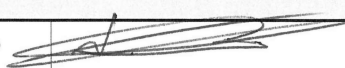
ASA d'Anlhiac

Mairie 24160 ANLHIAC

Assemblée des propriétaires

du : ...24 mars 2026...

Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
COMBROUX LOIC			
- COMBROUX LOIC	2,50	0,00	
- LASTERNAS ISABELLE	5,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		7,50	0,00
EARL DES DEUX TUILIERES			
- LARUE Thomas	1,25	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		1,25	0,00
GAEC DE LA PETRENNE			
- BUGEAUX SYLVIE	0,50	0,00	
- COCHIN GUILLAUME MATTENET Wilfried	8,00	0,00	
- EYMERY GUY	4,00	0,00	
- JARRY YVES	3,00	0,00	
- PEZET JEAN-MARC	0,50	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		16,00	0,00
GAEC DE PIERRE GRELIERE			
- BOURMIER SEBASTIEN	2,25	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		2,25	0,00
GAEC REBIERE TEILLET			
- COMBROUX LOIC	1,50	0,00	
- ROUBINET JOELLE	0,50	0,00	
- ROUBINET MICHEL	1,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		3,00	0,00
SCEA TRUFFIN			
- LASTERNAS CHRISTIAN	0,50	0,00	
- LASTERNAS ISABELLE	10,45	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		10,95	0,00
VIRONNEAU PAULETTE			
- MERLHIOT (EPOUSE VIRONNEAU) HENRIETTE	0,75	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		0,75	0,00
<u>Total sur la Structure =</u>		41,70	0,00

MEMO : Unité S1 = Ha Unité S2 = Droit d'entrée